

Procès-verbal n° 18 de la Commission des Compétitions Séniors

Réunion du :	1 ^{er} décembre 2022
À :	14 h 00
Présidence :	Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	M. RIEU Jean Pierre, AURILLON Patrick, LUGUEL Claude, JULLIAN Pierre Jean Mme MENUDIER Cendrine
Absent(es) excusé(es)	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.) Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le PV n° du 17 du 24 novembre 2022

F.M.I

Dépt 4 poule C

N° de match 51071.1

BAGNOLS ESCANAUX 2 / AS VERSOISE

A ce jour, aucune feuille de match informatisée, aucune feuille papier ne sont parvenues à la Commission des Championnats Séniors - La Commission à l'intention d'appliquer l'article 72 Aliéna 6 des Règlements généraux du District – transmis à ce jour à la C.S.R

FORFAITS SIMPLES :

Dépt 3 poule D

F C CABASSUT 2 / RC SAINT LAURENT DES ARBRES

Par courriel en date du 25 novembre Monsieur ZIAT Ali Président du Club de SAINT LAURENT nous informe que suite à un manque d'effectifs il ne pourra déplacer son équipe ce dimanche 25 novembre – SAINT LAURENT DES ARBRES est déclaré battu par forfait – moins un point au classement.

Dépt 3 poule A

SC BROUZET LES ALES / FC SAINT JEANNAIS

L'équipe de FC St Jeannais ne s'est pas présentée pour jouer la rencontre (mail du 25 novembre 2022) – FC SAINT JEANNAIS est déclaré battu par forfait – moins un point au classement.



Homologies

Dept 4 Poule C

N°Match 24614442 du 10/11/2022

AFC ALTUMA NIMES 1 / FC TAVEL

Match perdu par forfait AFC ALTUMA moins un point au classement

Coupe ANDRE GRANIER

Match N° 25421956 DU 20/11/2022

SC NIMOIS 1 / AS BEAUVOISIN 1

Match perdu par pénalité SC NIMOIS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

La Secrétaire de séance

Mme Cendrine Menuhier

